

ÉDITO

Depuis juillet 2021, une vingtaine de réunions ont été tenues entre GRDF, Angers Loire Métropole et le Siéml pour préparer ensemble le renouvellement de nos contrats historiques de concession de distribution publique de gaz, qui arrivent à leurs termes à la toute fin de cette année. Ces contrats ont ceux-ci de particulier qu'ils ne sont pas régis par le code de la commande publique : le concessionnaire bénéficie de droits exclusifs, ce qui lui permet notamment de péréquer les tarifs d'acheminement à l'échelle du périmètre de son monopole. Mais ce monopole n'empêche pas le dialogue, bien au contraire. La métropole et le syndicat ont trouvé en face d'eux des partenaires ouverts pour discuter sans langue de bois de l'avenir de nos réseaux de gaz dans le contexte de la transition énergétique. Le résultat est probant : une négociation originale du fait de son caractère tripartite et de la vision territoriale globale qu'elle permet, l'identification objective des forces et faiblesses de nos concessions et des voies et moyens de les rendre encore plus sûres, ou bien des novations intéressantes sur la programmation des investissements et son contrôle. Surtout, les deux autorités concédantes et leur concessionnaire commun ont écrit noir sur blanc, une première en France, que nos réseaux de gaz seraient en 2050 les vecteurs d'un gaz 100 % renouvelable et probablement 100 % local ! Cela change radicalement la perspective et nous encourage à voir plus loin que le choc gazier brutal que nous traversons actuellement.

Jean-Luc Davy
président du Siéml

NOUVEAU CONTRAT DE CONCESSION HISTORIQUE SIÉML-GRDF 100 % DE GAZ RENEUVELABLE DANS NOS CANALISATIONS EN 2050 !

Après un an d'échanges, le nouveau contrat de concession historique de la distribution publique de gaz entre le Siéml et GRDF a été approuvé par le comité syndical du 18 novembre. Ce nouveau contrat entrera en vigueur le 30 novembre 2022 et entend renforcer la coopération locale pour les 30 ans à venir, pour des réseaux de distribution de gaz résilients au service de la transition énergétique territoriale.

Des négociations communes avec Angers Loire Métropole pour une coopération renforcée

Le Siéml et Angers Loire Métropole se sont rapprochés de GRDF pour engager ensemble le renouvellement de leurs contrats historiques respectifs. Cet exercice de co-construction inédit et innovant a permis d'appréhender l'ensemble les enjeux de la négociation à travers le prisme des grands schémas de planification énergétique territoriale.

Une nouvelle programmation des investissements au service de la résilience des réseaux

Ce nouveau contrat instaure une programmation locale et concertée des investissements. Un schéma directeur (SDI) définit la vision prospective de l'évolution du réseau de gaz sur la durée du contrat. Il est décliné en programmes pluriannuels (PPI), revus tous les 5 ans à partir du diagnostic technique du réseau et des orientations chiffrées en matière de qualité et de fiabilité des ouvrages notamment. Au total, plus de 35 M€ de travaux sont programmés sur la concession historique du Siéml pour les 30 prochaines années.

Un plan d'actions pour la transition écologique

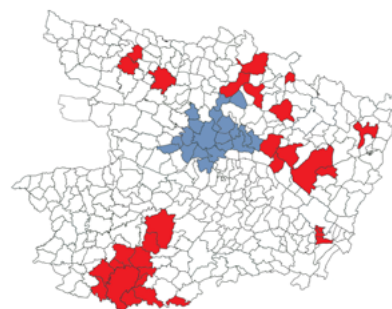
L'objectif affiché au travers de ce nouveau contrat est ambitieux mais en cohérence avec les enjeux actuels : couvrir les consommations gaz du territoire concédé exclusivement par du gaz renouvelable à horizon 2050. Un plan d'actions partagé entre le Siéml, Angers Loire Métropole et GRDF a ainsi été établi pour atteindre cet objectif au travers à la fois d'une réduction significative des consommations de gaz et d'un développement important des sources de production de gaz renouvelable sur nos territoires.

4 ORIENTATIONS PRIORITAIRES

- 1** Poursuivre le développement du réseau de distribution de gaz en cohérence avec les évolutions locales et les objectifs de transition énergétique des territoires.
- 2** Fiabiliser et moderniser le patrimoine concédé afin de renforcer durablement la sécurité et la résilience des ouvrages.
- 3** Accompagner le développement local en assurant les déplacements d'ouvrages rendus nécessaires par les grands projets d'aménagement des territoires.
- 4** Valoriser les données énergétiques locales au profit des territoires.

L'INFO EN +

Des indicateurs de mesure de la performance du concessionnaire ont été créés et pourront faire l'objet de pénalités financières en cas de non-respect des seuils.



- Communes sous contrat historique Siéml-GRDF
- Communes sous contrats historiques ALM-GRDF

DÉCRYPTER LA CRISE ÉNERGÉTIQUE ?

RDV AU FORUM DÉPARTEMENTAL LE 18 NOVEMBRE



Les inscriptions au forum départemental de l'énergie organisé par le Siéml le vendredi 18 novembre sont ouvertes !

Rendez-vous le matin à Terra Botanica pour comprendre les enjeux géostratégiques de la crise énergétique avec Phuc-Vinh Nguyen, chercheur au sein de l'Institut Jacques Delors ; appréhender les marchés de l'électricité et du gaz ainsi que la nécessaire évolution de la commande publique et enfin partager les solutions pour passer le cap et anticiper l'approvisionnement énergétique de demain. Philippe Bolo, député et rapporteur des crédits Énergie de la seconde partie du projet de loi de finances pour 2023 conclura la matinée. Le tout début d'après-midi, toujours à Angers, sera consacré aux enjeux de délestages et d'équilibrage des réseaux pour l'hiver en présence d'un représentant de la Préfecture et des concessionnaires électriques et gaziers. Enfin pour évoquer concrètement les solutions visant à favoriser l'indépendance énergétique de nos territoires, deux visites au choix sont proposées : l'une de la toute récente chaufferie bois de Saint-Augustin-des-Bois et la seconde de la centrale solaire au sol de Tiercé.

→ Inscription sur www.forumdepartementaldelenergie.fr

CRISE ÉNERGÉTIQUE : ADOPTION D'UNE MOTION LES ÉLUS EN APPELLENT À LA SOLIDARITÉ NATIONALE

Le Siéml, en tant que coordinateur du plus grand groupement d'achats d'énergies de Maine-et-Loire, a adopté le 18 octobre dernier une motion visant à alerter le préfet ainsi que tous les parlementaires de Maine-et-Loire sur la gravité de la situation des communes et leurs groupements au regard de l'explosion du coût de leurs approvisionnements énergétiques. Cette motion souligne le caractère insoutenable de la hausse brutale des prix de l'électricité et surtout du gaz et l'insuffisance des dispositifs de bouclier proposés par le Gouvernement. Le Siéml continue à se mobiliser pour assister au mieux ses collectivités membres et a d'ailleurs adopté un plan d'urgence pour les aider à faire face aux coûts de l'énergie. Ce plan ne parvient pas toutefois à compenser l'ampleur du choc énergétique. Ses élus en appellent désormais, au travers de cette mention, à la solidarité nationale.

→ Consultez la motion sur www.sieml.fr/motion

À (RE) VOIR EN REPLAY



Webinaire du 19 oct. « Crise des marchés énergétiques et plan d'urgence du Siéml »

→ Slides : <https://urlz.fr/jzuj>

→ Replay : <https://urlz.fr/jBNF>

AGENDA

→ RÉUNIONS STATUTAIRES / ÉVÉNEMENTS

MER. 9 NOV.	Réunion territoriale Anjou Loir et Sarthe
JEU. 10 NOV.	Inauguration de la 1000 ^e horloge connectée › Louresse Rochemenier
LUN. 14 NOV.	Réunion territoriale Loire Layon Aubance
MER. 16 NOV.	Réunion territoriale Vallées du Haut-Anjou
VEN. 18 NOV.	Forum départemental de l'énergie › Terra Botanica, Tiercé et Saint-Augustin-des-Bois
VEN. 18 NOV.	Inauguration de la chaufferie bois de Saint-Augustin-des-Bois
MAR. 22 NOV.	Signature du nouveau contrat de concession GRDF › Salon des Maires, Paris
LUN. 28 NOV.	Réunion territoriale Anjou Bleu communauté
MAR. 29 NOV.	Réunion du Bureau › Siéml
MAR. 29 NOV.	Réunion territoriale Saumur Val de Loire
MER. 30 NOV.	Réunion territoriale ALM

RÉUNIONS TERRITORIALES

VERS UNE TERRITORIALISATION ACCRUE ?

Les prochaines réunions territoriales débuteront le 9 novembre sur le territoire d'Anjou Loir et Sarthe pour se terminer le 7 décembre dans le Baugeois. Cette session automnale prendra une forme un peu particulière : elle accueillera, après un point d'actualité sur la crise énergétique et le plan d'urgence du Siéml, des ateliers de concertation entre élus et agents territoriaux des collectivités et du Siéml en vue d'élaborer un plan d'actions cohérent visant à renforcer la territorialisation du syndicat. Ce projet est inscrit dans la feuille de route 2020-2026 ; mais il reste à définir concrètement en quoi la gouvernance du syndicat, son organisation opérationnelle ou encore sa conception des programmes peuvent contribuer à le rapprocher de ses adhérents. La réunion se terminera par un temps de convivialité.

→ Dates et lieux des réunions sur www.sieml.fr (actualité)

RETOUR SUR



28 sept. Congrès de la FNCCR.

Cristina Farcasiu, responsable du service géomatique, intervient dans l'atelier « bonnes pratiques pour le déploiement du PCRS dans les territoires ».



13 oct. Inauguration de la station bioGNV de Lasse.

Portée par la SCIC BVér, cette station permet de renforcer le développement de la mobilité GNV/bioGNV dans le Baugeois.



20 au 23 oct. Stand Mondial du Lion.

Le Siéml était présent pour parler carburants alternatifs et mobilité électrique lors de cet événement qui a réuni plus de 46 000 visiteurs.